

blissant des marges de pourcentage sur le prix réel. Les marges spécifiées dans ces ordonnances ont été fixées au plus bas niveau possible afin de prévenir la hausse des prix de détail. Plusieurs marchands de gros ont ainsi été mis dans l'embarras. Ils ont subi de temps à autre des pertes d'inventaire lorsque le marché fléchissait au-dessous du plafond et ils étaient incapables de recouvrer ces pertes quand les cours étaient à la hausse, parce qu'ils devaient calculer leur majoration d'après le prix réel de telle denrée plutôt que d'après le prix de remplacement.

Des mesures furent donc prises en 1944 fixant le prix plafond du grossiste par l'addition d'une marge au prix plafond du producteur ou de l'expéditeur plutôt qu'au prix réel de gros. De cette façon, des prix de plafond déterminés ont été fixés pour le grossiste sans considération du prix de tel envoi particulier, mode important de simplification des méthodes de plafonnement. La perspective d'un commerce profitable a aussi le don d'encourager les marchands de gros à acheter et à garder des stocks plus considérables de produits de toute nature, dont le prix est provisoirement inférieur, et à forcer la vente de ces produits. De cette façon, les surplus sont distribués dans le commerce au lieu de rester aux mains des producteurs comme la chose se produirait si les marchands de gros opéraient sur une base journalière. Il fut reconnu que si les approvisionnements étaient considérables au point que les producteurs ne pouvaient écouler leurs stocks aux prix plafond, ce fait prouvait à lui seul que les marchands auraient à subir la pression d'une forte concurrence et seraient incapables de réaliser le plein prix sur leurs ventes. Afin de prévenir les abus de ce commerce sous plafond, des comités d'industrie, comprenant deux ou trois principaux commerçants de gros et un fonctionnaire du bureau local des vivres de la Commission des prix et du commerce en temps de guerre, furent établis dans les centres importants dans le but de s'assurer la collaboration du commerce. Ces comités ne furent nantis d'aucun pouvoir de mise en vigueur, mais le commerce était nettement prévenu que tout abus entraînait la suppression immédiate du privilège. Le plan a réussi assez bien en général et il s'est peu à peu étendu à d'autres produits au cours de l'année.

**Contrôle des approvisionnements.**—Le volume des marchandises et services mis à la disposition des civils durant l'année est, à tout prendre, légèrement plus considérable que l'année précédente, mais la pénurie persiste dans bon nombre de sections de l'économie civile. Ceci résulte en partie de l'augmentation des dépenses du consommateur, qui fait plus que contre-balancer dans certains cas les effets de la production accrue. La rareté de travailleurs compétents et robustes fut un des principaux facteurs restrictifs dans la majorité des industries, en dépit de l'amélioration générale de la main-d'œuvre pouvant être affectée à la production civile. Un nombre de changements dans certains programmes de guerre ont varié le genre et les quantités de matières premières, les aménagements de production et la main-d'œuvre pouvant être utilisés dans l'économie civile. La production agricole a dépassé le niveau de l'année précédente et permis une augmentation sensible des exportations aux nations alliées. Divers textiles sont devenus rares à cause de la demande croissante, de la main-d'œuvre moins compétente et de la difficulté de se procurer des approvisionnements suffisants de l'étranger. Les matériaux de construction, la quincaillerie et les appareils de ménage ont été produits en quantité un peu plus considérable mais la plupart de ces articles, surtout les matériaux de construction, sont encore très rares en regard des exigences croissantes. La demande de pulpe et de papier canadiens et leurs produits excède encore les approvisionnements disponibles, un peu plus considérables que ceux de l'année précédente mais toujours insuffisants à cause de la pénurie de main-d'œuvre.